

# LA COM' RITUELLE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

LE 25 JANVIER 2011 LAURENT MUCCHIELLI

Ritournelle de début d'année, l'exposé des "chiffres de la délinquance" est l'occasion pour le ministère de l'Intérieur de faire étalage de ses "bons résultats". Mais pour Laurent Mucchielli, le bilan est loin d'être si rose.

Comme chaque année, le ministre de l'Intérieur fait sa com' en annonçant au mois de janvier les prétendus « *chiffres de la délinquance* » de l'année écoulée. Le quotidien pro-gouvernemental *Le Figaro* en a eu **la primeur**, l'interview du ministre étant reprise sur le **site officiel du ministère**.

Bien entendu, les choses sont globalement positives, il ne saurait en être autrement. Depuis 2002 tout va mieux, tandis qu'avant c'était naturellement la catastrophe. En 2010, on constate des progrès qui sont entièrement dus aux décisions prises par le ministre. Et s'il reste des problèmes, soyons rassurés : le ministre a déjà pris les décisions qui s'imposaient pour 2011. On n'est pas loin d'Alice au pays des merveilles. Les choses sont cependant un peu plus compliquées.

## Les statistiques de police ne sont pas les « *chiffres de la délinquance* »

Il faut d'abord marteler ce rappel fondamental : les statistiques de la gendarmerie et de la police ne sont pas « *les chiffres de la délinquance* ». Elles sont le résultat de l'enregistrement des procès-verbaux dressés par ces fonctionnaires, ce qui ne représente qu'une petite partie de la délinquance. Tout ce que les policiers et les gendarmes n'ont pas su, ou bien ont su mais n'ont pas « procéduralisé », n'est pas compté. Si les victimes n'ont pas porté plainte ou que leur plainte n'a pas fait l'objet d'un procès-verbal en bonne et due forme (on les a débouté, on a fait une simple « *main courante* »), la délinquance n'existe pas officiellement. En outre, les contraventions (même les plus graves, de 5<sup>ème</sup> classe) ne sont pas comptées, ni les délits routiers, ni la plupart des infractions au droit du travail, au droit de l'environnement, au droit fiscal, etc.

Non, décidément, il ne s'agit pas d'un baromètre fiable et représentatif de l'évolution de la délinquance. D'autant que les policiers et les gendarmes subissent depuis 2002 une pression inédite pour produire les « *bons chiffres* », et qu'il existe toute une série de techniques pour y parvenir. Face à des plaintes concernant des problèmes parfois réellement bénins (dispute familiale, bagarre de cour de récréation, échauffourée entre automobilistes, vol de pot de fleurs, carreau cassé, etc.), ils peuvent décider d'agir de façon informelle ou bien verbaliser et donc faire monter la statistique. Face à des plaintes en série concernant le même auteur, ils peuvent parfois faire autant de dossiers qu'il y a de plaignants ou bien les regrouper.

C'est par exemple ce qui s'est produit cette année concernant des infractions économiques et financières. La baisse des escroqueries et abus de confiance est liée au fait que ce sont de moins en moins les particuliers qui portent plainte et de plus en plus les banques, ce qui permet de regrouper une multitude de victimes dans une même affaire.

Bref : il n'est pas sérieux de continuer à croire ou faire semblant de croire que cette statistique nous informe sur l'état et l'évolution réels de la délinquance. Pour aller plus loin en ce sens, il faut en réalité se tourner vers **les enquêtes (scientifiques) en population générale**.



## Au vu de cette statistique, il n'y a pas vraiment de quoi se vanter

Mais pour en rester ici à cette statistique de police et de gendarmerie sur l'année 2010, un examen attentif des chiffres devrait imposer un commentaire bien plus modeste au ministre. Certes, le total appelé « la délinquance » baisse d'environ 2 %. Mais quel sens a un tel chiffre ? On a mis dans le même sac les meurtres, les viols, les vols de scooters et de nains de jardin, les escroqueries, les « usages de stupéfiants » (joints fumés), les « infractions à la législation sur les étrangers », les pensions alimentaires non versées, les défauts de permis de chasse ou de pêche... (il y a 107 genres d'infraction dans la statistique de police, le 107<sup>ème</sup> étant « autres » !), on a secoué le tout et il en est ressorti « le chiffre de la délinquance ». Cela n'a strictement aucun sens.

En réalité, ce total dénué de sens baisse parce que ce qui l'a fait principalement augmenter pendant des décennies recule au contraire depuis le milieu des années 1990 : ce sont les vols de ou dans les voitures et les vols de deux roues. Et les ministres de l'Intérieur successifs n'y sont pour rien, ce sont davantage les systèmes antivols qui en sont responsables. La baisse est du reste confirmée par les enquêtes. Ensuite, cette baisse globale est due aux destructions-dégradations, ce qui n'est pas confirmé par les enquêtes et résulte sans doute en partie de quelques « ruses » dans le comptage, notamment celui des voitures brûlées comme on l'a récemment discuté à propos des **incendies de la nuit du 31 décembre**.

Mais ces deux baisses masquent des augmentations bien plus gênantes pour le ministre, en particulier celle des cambriolages et celle des vols commis sur la voie publique avec ou sans violence. Des délinquances qui touchent également la vie quotidienne des Français.

Quant aux violences interpersonnelles, elles continuent leur hausse apparente, mais il faut appliquer la même rigueur de raisonnement et dire que le ministre n'en est pas davantage responsable. Cette hausse est régulière depuis maintenant plusieurs décennies. Et **les recherches** montrent qu'elle résulte principalement non pas d'une transformation des comportements mais d'une plus forte dénonciation de comportements classiques tels que les violences conjugales et les bagarres entre jeunes.

Enfin, il n'y n'a pas non plus de quoi se réjouir de la baisse continue des délinquances économiques et financières ces dernières années. Elle ne signifie sans doute pas que ces infractions sont en voie de disparition dans la société française, mais bien plutôt que les services de police et de gendarmerie ont de moins en moins de temps à consacrer à ces délits plus compliqués et impliquant souvent des délinquants appartenant à des milieux plus aisés.

Non, décidément, le monde merveilleux d'Alice demeure une fiction.

—

Article initialement publié sur **Mediapart**

Illustrations CC Flickr: **not françois, sjsharktank**

## 2 pings

Les tweets qui mentionnent La com' rituelle du ministre de l'Intérieur » Article » OWNI, Digital Journalism -- Topsy.com le 25 janvier 2011 - 18:58

*[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par Guillaume Gautreau, THE Corbeau. THE Corbeau a dit: La com' rituelle du ministre de l'Intérieur <http://j.mp/gKwJ94> [...]*

Plus la délinquance baisse, plus la violence augmente » Article » OWNI, Digital Journalism le 26 janvier 2011 - 23:40

*[...] La com' rituelle du ministre de l'Intérieur Réponse à P.Nègre après son ITW sur BFMLa délinquance n'a pas diminué: la vérité sur les statistiques Pour la fermeture des prisonsLe « journalisme augmenté » en 10 pointsEbook: le cahier journalisme 2010IPRED, le nouveau modèle suédois, s'impose dans les foyersPiratons pour lutter contre le piratageRevendiquer un "droit à la ville" hors de toute rentabilité« Vouloir faire des sujets positifs ou négatifs sur les banlieues est un non-sens journalistique » La sécurité ne doit pas être un thème de polémique, c'est un thème d'union, qui doit rassembler, mais les Français doivent savoir la vérité. Brice Hortefeux, TF1, le 20 janvier 2011 [...]*